



Pandémie de COVID-19

Plan d'urgence, de solidarité et de relance de la Région Sud : 1,4 milliard d'euros

Depuis presque un mois la pandémie de COVID-19 a plongé le pays dans une situation économique inédite. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud lance un Plan d'urgence, de solidarité et de relance aux côtés de l'Etat pour accompagner les habitants du territoire à travers cette crise.

Un Plan régional d'urgence et de solidarité pour Provence-Alpes-Côte d'Azur : 227,5 millions d'euros pour répondre immédiatement à la crise

1. L'urgence : Les soignants et les entreprises : 124 millions d'euros pour la 1^{ère} ligne

- Face à l'urgence et à la propagation du virus, la Région a engagé **12 M€ pour le personnel soignant**.
 - ✓ En effet, **un dispositif exceptionnel de 8 M€ a été lancé pour que les 14 000 étudiants en santé** (stagiaires paramédicaux, externes en santé) mobilisés en première ligne, puisse avoir droit à une prime de 200€ pendant toute la durée de la crise. Pour faciliter le déplacement des soignants, **la gratuité des transports régionaux** a été mis en place à leur attention jusqu'à nouvel ordre.
 - ✓ Depuis le 21 mars, un décret autorisant les collectivités à commander des masques a été publié. Dès sa parution, la Région a passé une **commande de 4 millions de masques homologués**, qui seront livrés la semaine du 30 mars, sous le contrôle d'un comité d'éthique Agence Régionale de Santé - Région.
- **42 M€ de Fonds européens** déjà sécurisés dans cette crise.
- **Le Plan d'urgence pour les entreprises** représente quant à lui une enveloppe de **65 M€**
 - ✓ **La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé de participer au Plan de Solidarité National** lancé par l'Etat à hauteur de **18 M€**. L'apport global des Régions de France est de 250 M€ sur un total d'1 milliard d'euros. Ce plan est renouvelable dès le mois d'Avril selon l'évolution de la situation, et se décompose en **2 volets** :
 - 1^{er} volet : 1 500 euros pour les Très Petites Entreprises et les indépendants
 - 2^{ème} volet : 2 000 euros, avec une co-instruction Etat/Région des dossiers supérieurs
 - ✓ **47 M€ en aides directes de la Région** pour soutenir toutes les entreprises, pour déposer son dossier un guichet unique Région a été mis en place au 0 805 805 145, et par mail à l'adresse : guichetmonfinancement@maregionsud.fr. Pour plus d'informations, consultez le site : www.entreprises.maregionsud.fr.
 - ✓ **Maintien des délais de paiement** sous 21 jours sous réserve de l'impact du délai de transmission des pièces justificatives dû au télétravail.
 - ✓ **Suppression des pénalités de retard** pour les entreprises touchées par la crise du COVID-19, dans le cadre des marchés passés avec la Région Sud.
- **Le Plan d'urgence pour le secteur de l'Agriculture représentera 5 M€**
 - ✓ 5 M€ spécialement sécurisés pour les entreprises agricoles
 - ✓ Mise en place de **simplification des règlements** pour maintenir le paiement de toutes les aides FEADER.



2. La solidarité économique et sociale : « Ne laisser personne sur le bord du chemin » : 103,5 millions d'euros pour soutenir tous les secteurs touchés

- **Ouverture des 2 CREPS** d'Aix-en-Provence et Boulouris pour accueillir les SDF - **190 places**
- Mise à disposition possible des internats aux soignants : déjà en place à Toulon dans le Lycée Rouvière.
- **Redistribution de 15 000 masques** récupérés dans les lycées de la Région aux réseaux de santé, dont les pharmacies voisines.
- Mise en place d'une chaîne de solidarité en cours pour les bénévoles volontaires qui veulent s'engager.
- Une enveloppe de **4,5 M€ dédiée à la jeunesse, l'enseignement supérieur et la recherche**
 - ✓ Une aide de **2 M€ pour le rapatriement pour tous nos étudiants régionaux** en stage ou poursuivant leurs études à l'étranger, en partenariat avec les quatre universités de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
 - ✓ 2,5 M€ pour assurer le maintien et prolongation du financement des doctorants régionaux.
- **5 M€ sanctuarisés et versés pour le monde sportif**, malgré les annulations. Les subventions votées seront maintenues.
- **Pour la Culture, une enveloppe globale de 35 M€**
 - ✓ **30 M€ sanctuarisés et versés** malgré les annulations pour que les subventions votées soient maintenues.
 - ✓ Et mise en place d'un **Plan exceptionnel de 5 M€, pour que notre région reste terre de Culture**
 - Accompagner les compagnies et artistes les plus fragiles.
 - Renforcer le soutien aux structures permanentes et festivals.
 - Renforcer nos aides à la diffusion artistique dans nos six départements.
 - Abonder les dispositif d'Etat dans les domaines des musiques, du livre, du cinéma ou des arts plastiques.
- **Pour les Transports, 21 M€ débloqués**
 - ✓ **Plan de soutien pour les transporteurs de voyageurs et scolaires** (77% des montants initialement prévus pour un service plein).
 - ✓ **Adaptation quotidienne du Plan régional de transports** pour couvrir les besoins spécifiques des soignants et des salariés.
 - ✓ **Suspension des prélèvements en avril** des paiements des Pass annuels pour les abonnés aux TER.

Un Plan de relance pour l'après-COVID en région Sud : 1,2 milliard d'euros d'investissements massifs

- **88 M€ de soutien aux Maires et aux Intercommunalités** pour démultiplier l'action des collectivités : 78 M€ déjà sanctuarisés et 10 M€ supplémentaires.
 - ✓ Soutien aux communes avec 25 M€ sanctuarisés et 10 M€ supplémentaires mobilisés pour un « FRAT COVID ».
 - ✓ Soutien aux projets des intercommunalités et des Métropoles : 53 M€ pour un « CRET COVID » (avec option de réévaluation des priorités nouvelles de chaque territoire).
- Investir **50 M€ pour moderniser le service public d'éducation dans les Lycées**
 - ✓ Développement du numérique et amélioration des équipements et des infrastructures dans nos lycées.



- Moderniser le **service public de transport régional avec 762 M€** programmés
 - ✓ Achat de trains, acquisition de cars, plan de modernisation des infrastructures (contrat de performance avec SNCF Réseau), tout aux normes COP d'avance (trains à batterie, amélioration des performances, cars électriques, GNV, hydrogène...).
- **100 M€** investis par la Région **pour contribuer au programme « Autoroute du quotidien »**
 - ✓ En cohérence avec notre convention « Autoroutes durables » avec Vinci, grand programme de travaux routiers pour le territoire, avec la participation de l'Etat, des Conseils Départementaux et des Métropoles.
- Accompagner la relance des entreprises avec un **objectif de relocalisation industrielle : 17 M€**, à travers la création d'un fonds de participation stratégique post-COVID.
- Relancer **l'industrie touristique** avec un dispositif dédié de **2,6 M€**
 - ✓ Plan de promotion, d'attractivité et de relance post-COVID.
 - ✓ Restructuration de la demande internationale, européenne et française en partenariat avec Atout France, le Comité Régional de tourisme et les partenaires associés, en lien étroit avec les professionnels.
- Plan d'investissement **« Mieux vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur »** (2022-2027) : **155,5 M€**, en faveur de :
 - ✓ La production des énergies renouvelables
 - ✓ La rénovation énergétique des bâtiments et la transition énergétique de l'habitat
 - ✓ La transition énergétique dans le cadre de la rénovation urbaine
- Un engagement historique de **100 M€ pour la recherche et les conditions de travail des soignants** au Contrat de Plan Etat-Région.
 - ✓ Renforcer le soutien aux chercheurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
 - ✓ Financement du SAMU régional et investissement dans des travaux ou des constructions pour améliorer les conditions de travail des soignants.
 - ✓ Démultiplier les points locaux d'accès aux soins : objectif 150 maisons régionales de santé en 2023.

Le Plan climat régional « une COP d'avance » reste notre fil conducteur

Toutes ces mesures de plan régional d'urgence, de solidarité ainsi que le plan de relance viennent se greffer aux 500 millions d'euros de notre Plan Climat « Une COP d'avance » qui reste notre fil conducteur avec 30% du budget régional qui lui est consacré.